



UNCM



## Déclaration d'engagement du Secteur Privé du Sénégal dans la lutte contre le Sida

La pandémie du sida a pris l'ampleur d'une crise mondiale. C'est l'un des plus grands défis jamais lancés au développement et au progrès social. Dans les pays les plus touchés, cette pandémie gomme des décennies de croissance, détruit l'économie, menace la sécurité et déstabilise les sociétés.

En Afrique subsaharienne, où il a d'ores et déjà un impact dévastateur, le sida crée un état d'urgence.

Par-delà la souffrance qu'elle impose aux individus et à leur famille, le sida affecte profondément le tissu social et économique des sociétés. Il est devenu une terrible menace pour le monde du travail : il frappe le segment le plus productif de la main-d'oeuvre, réduit ses gains, accroît considérablement les dépenses des entreprises de tous les secteurs d'activité parce qu'il réduit la production, augmente les coûts du travail, induit une perte de compétences et d'expérience.

Il représente en outre une menace pour les droits fondamentaux au travail, notamment avec la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les travailleurs infectés ou affectés par le sida. Le sida, avec ses conséquences, frappe plus durement les groupes vulnérables que sont les femmes et les enfants, car elle accentue les inégalités entre hommes et femmes et aggrave le problème du travail des enfants.

Au Sénégal, malgré un taux de prévalence qui est de 0,7% selon l'Enquête Démographique et Sanitaire N° 4 de 2005, l'épidémie reste concentrée avec des groupes vulnérables et des régions du pays, au niveau desquels les taux sont largement supérieurs à la moyenne nationale.

Ce sont les raisons pour lesquelles, le Gouvernement, les partenaires sociaux, ainsi que les principaux acteurs de la société, s'accordent à reconnaître que la pandémie du sida a des effets dévastateurs sur les travailleurs et leurs familles, ainsi que sur les entreprises. Le sida risque d'hypothéquer les efforts de développement du pays, si des mesures énergiques appropriées ne sont pas prises, dont **la lutte contre le sida dans le monde du travail**.

Le Gouvernement et les partenaires sociaux ont exprimé une ferme volonté d'accorder une attention particulière à la lutte contre le sida dans le monde du travail.

C'est pourquoi, nous Secteur Privé du Sénégal,

**Conscients de la nécessité de nous impliquer dans la réponse multisectorielle à la pandémie du sida, par le biais de nos pratiques de Responsabilité Sociale d'Entreprise,**

### **Nous nous engageons à :**

1. Inscrire nos interventions dans la Politique et les principes de lutte contre le sida du gouvernement du Sénégal ;
2. Lutter contre le sida dans le monde du travail au Sénégal, conformément aux directives du Bureau International du Travail ;
3. Signer et respecter les principes de la Charte nationale de lutte contre le sida ;
4. Créer des Comités internes de Lutte contre le Sida au sein de nos organisations et de nos entreprises, ou nommer des points focaux, ainsi qu'appuyer la mise en œuvre des activités définies dans les plans d'actions élaborés par ces Comités de Lutte contre le Sida ou ces points focaux ;
5. Assurer la Prévention de la transmission du VIH par l'éducation, l'information et la formation ;
6. Créer les conditions pour assurer la santé et la sécurité au travail ;
7. Promouvoir le Dépistage Volontaire et Anonyme ;
8. Respecter les principes de confidentialité, de non discrimination et d'égalité entre hommes et femmes ;
9. Apporter l'assistance, et le soutien, nécessaires aux Personnes vivant avec le VIH au sein de nos entreprises ;
10. Apporter notre appui aux communautés en collaboration avec l'Etat, la Société civile, les Institutions locales et Internationales.

### **Conscients de la pertinence de l'harmonisation et de la mutualisation des efforts entre acteurs du Secteur Privé, nous entendons**

1. Fédérer nos efforts et favoriser les synergies entre les organisations, en vue d'une action efficace et coordonnée dans la lutte et d'une plus grande solidarité entre le secteur formel et le secteur informel ;
2. Engager des mesures conjointes, notamment dans les domaines de la prévention et de la prise en charge médicale, psychosociale et nutritionnelle des Personnes vivant avec le VIH ;
3. Partager des informations utiles et les bonnes pratiques de lutte contre le sida en milieu du travail.

**Nous Secteur Privé du Sénégal attendons du Gouvernement et des Partenaires au développement :**

1. Qu'ils soutiennent nos actions et intègrent la lutte contre le sida en milieu du travail dans les Programmes d'appui au Secteur privé ;
2. Qu'ils créent davantage de conditions pour faciliter l'accès aux services de prévention et de soins aux Micro Petites et Moyennes Entreprises du Secteur formel et informel.



Le Président de la Chambre de Métiers de Dakar



Avec l'appui du BIT



et de la Coopération Technique Allemande